

BULLETIN COMMUNAL - JUILLET 2019

COMMUNE DE FRANGY EN BRESSE



Mairie ouverte au public : Du mardi au samedi de 9 à 12H

www.frangy-en-bresse.fr

Tel : 03.85.74.71.10

mairie-frangy@wanadoo.fr

L'année 2018 voit la disparition d'une figure emblématique, le maire de son village.



Sa démission, en juillet 2018 après quatre années en tant que maire n'augurait rien de bon. Pendant ses deux mandats d'élus, comme premier adjoint puis comme maire, Patrick a insufflé la réhabilitation du bar du village dans l'ancienne maison Pargaud, là où il avait passé son enfance. Cette réalisation est indéniablement une belle réussite.

Il avait également à cœur la réouverture de la boulangerie, malheureusement il n'aura pas connu le franc succès que remporte ce commerce depuis le début du mois de février.

Cette fin de mandat, avec ses réalisations et ses projets s'inscrit dans la continuité de ses idées et de ses souhaits. Le conseil municipal l'a bien compris et déploie toute l'énergie nécessaire pour les mener à terme dans le plus grand respect de sa volonté.

REALISATIONS 2018 - 2019

ACQUISITION D'UNE MAISON SUR LA PLACE DU 19 MARS 1962

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'acheter la maison de monsieur Harsandeau, pour la somme de 40 000 €. La parcelle concernée déborde assez largement sur la place et son occupation par un tiers aurait causé des difficultés à la fois d'accès aux garages de notre centre de premiers secours et de stationnement sur la place. Une réflexion est à l'étude en collaboration avec le dispositif médecin salarié du département. La superficie permettrait d'accueillir d'autres professionnels de santé aux côtés du médecin.



CHEMIN PIETONNIER

Le syndicat départemental d'énergie de Saône-et-Loire a pris la décision d'enfouir la ligne électrique reliant le bourg au lotissement.

La création d'un chemin piétonnier vient d'être terminée. Il sécurise l'accès au lotissement et à l'aire de jeux fort dangereux pour les piétons. Une subvention DETR et amendes de police ont permis d'optimiser au maximum son coût.



EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Il a été prolongé, rue du Bourg en direction de l'église. Cette extension a permis de raccorder six maisons individuelles et quatre bâtiments communaux pour lesquelles il est impératif de respecter les normes environnementales. Le coût de l'opération s'élève à 42 351 € HT subventionnable par le département. Chaque habitation s'acquitte d'une taxe de raccordement de 600 €. Une redevance est ensuite payée annuellement par les occupants, calculée selon les mètres cubes d'eau consommés.

ISOLATION DES BATIMENTS COMMUNAUX

Le syndicat mixte de la Bresse Bourguignonne a inscrit 1 200 000 € financés par EDF à son budget primitif 2018. Sont éligibles les travaux d'isolation et de chauffage.

Ce dispositif a permis l'isolation par l'extérieur de la cuisine de la salle des fêtes, le changement de toutes les huisseries de la maison Harsandeau et de l'ancienne poste pour un coût avoisinant zéro euro.



REMISE EN ETAT DE L'ANCIEN GARAGE

Le garage jouxtant les toilettes extérieures, dans la cour de la salle des fêtes a été rénové. Une partie de sa surface est consacrée exclusivement à la réserve du restaurant scolaire afin de respecter les normes qui s'imposent. Ces travaux ont été réalisés par les employés communaux sous la direction de Paul Buatois et de Jean-Christophe Bonin, membres du conseil.



Mouvements dans le personnel communal

Béatrice Piard rejoint l'effectif communal afin de pallier au départ de Françoise Potelat qui souhaite consacrer son temps d'activité professionnelle au restaurant « Les Terrasses » et à la fin de contrat avenir de Camille Mussillon. Elle effectuera les travaux d'entretien des locaux de la collectivité et des travaux d'espaces verts.

Céline Opoku ne souhaite pas poursuivre son activité de secrétaire pour des raisons personnelles. Elle passe la main à Morgane Menu, habitant la commune.

PROJETS 2019

- Le conseil municipal a décidé de l'acquisition d'une épareuse qui devrait être livrée prochainement en remplacement d'un matériel devenu obsolète. Son coût HT s'élève à 17 000 €.
- Pour les besoins scolaires, un préau est en cours de réalisation. Sa surface de 50 m² permettra également aux usagers de la salle des fêtes, associations ou particuliers de l'occuper en période estivale comme lieu de convivialité.
- Le préau attenant à la mairie va être transformé en un lieu à usage multiple selon les besoins de la collectivité. Il permettra d'accueillir soit la garderie périscolaire, la bibliothèque des écoles ou encore pourra être utilisé comme salle de motricité. Sa rénovation permettra l'embellissement du bâtiment de la mairie.
- Une subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) a été sollicitée auprès des services de l'état.
- Le dossier d'installation d'une **antenne départementale de santé** avec un médecin salarié est ouvert. Les services du département se sont déplacés et ont validé ce projet qui devrait voir le jour en 2020 si l'étude en permet la faisabilité sur le plan financier.
- Le conseil municipal a décidé l'acquisition de 4 000 m² de réserve foncière en centre bourg au prix de 26 000 €. Il s'agit de la propriété de Monsieur Bruno Gaillard. Michel Boisson, vice Président de l'association « Les Croqueurs de Pommes », aidé de quelques bénévoles, a apporté son savoir-faire à la taille des arbres fruitiers présents sur cette parcelle. Un grand merci à tous pour ce travail de grande envergure.

COMPTES ADMINISTRATIFS ANNEE 2018

FINANCES COMMUNALES : RESULTATS 2018 (Budget général)

DEPENSES FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Frais de personnel	81 511	Taxes et redevances	178 172
Indemnités des élus + cotisations	18 568	Dotations	152 974
Syndicat scolaire + rivières	48 583	Revenus immeubles	35 253
Gaz - électricité - eau - combustibles	26 711	Charges locatives et redevances	6 979
Voirie et fossés	19 471	Dons	260
Entretien bâtiment, fournitures	61 682	Concession cimetière	700
Entretien matériel roulant	9 004	Produits agricoles	1 718
Fournitures petit équipement	6 081	Divers redevances et contributions	3 559
Maintenance	5 543		
Frais de secrétariat et de télécommunication	2 395		
Taxes	4 338		
Intérêts des emprunts	4 235		
Subventions associations et CCAS	6 967		
Assurances	6 695		
Communication - insertions	601		
Cérémonies	682		
Frais divers et contributions	6 448		
Subvention financement restaurant	4 850		
Autres frais divers	5 714		
TOTAL (en euros) :	320 079	TOTAL (en euros) :	379 615

Excédent de fonctionnement : 59 536 € + subvention bâtiment versée en 2019 (environ 41 000 €)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Remboursement emprunts et cautions	18 424	Récupération de la TVA	6 512
Assainissement	38 552	Amendes de police chemin	7 062
Maison HARSANDEAU	41 720		
Jeux	2 354		
TOTAL (en euros) :	101 050	TOTAL (en euros) :	13 574

DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2018 : 87 476 €

DEFICIT GLOBAL 2018 : - 27 941 €

RESULTAT CUMULE 2018 : 215 737 - 27 941 = 187 796 €

+ 41 000 € environ de subvention CEE TEP CV à recevoir

LE TRI DE VOS DECHETS, UN GESTE CITOYEN

Le Siced nous a demandé de trouver des solutions suite à de nombreuses remarques concernant le non respect du tri des ordures ménagères. Pour faire face à ces incivilités répétées, nous avons été contraints de supprimer un point de collecte au bourg. Chaque ménage doit trier et mettre ses ordures dans un sac poubelle déposé dans un container accessible au camion de ramassage qui passe devant chaque propriété tous les jeudis. Tout autre déchet doit être déposé à la déchetterie de Saint-Germain-du-Bois.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2019

24	février	2019	Loto de la cantine
9	mars	2019	Repas chasse de Saillenard
6	avril	2019	Repas de la classe en 9
20	avril	2019	Repas chasse de Frangy
27 et 28	avril	2019	Escargots - Amicale des Anciens Elèves
5	mai	2019	Loto de la société de Chasse
25	mai	2019	Conférence historique
30	mai	2019	Repas des Cheveux Blancs du CCAS
16	juin	2019	Méchoui de la chasse
20 au 28	juillet	2019	Centre aéré CCB71
15	août	2019	Pétanque des pompiers
25	août	2019	Fête des amis de la rose
1	septembre	2019	Randonnée Amicale des Anciens Elèves
28 sept au 13	octobre	2019	Artistes en Campagne
20	octobre	2019	Loto Club Amis Réunis
7 et 8	décembre	2019	Illuminations Amicale des Anciens Elèves



Nous vous invitons à consulter le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.frangy-en-bresse.fr
Vous vivrez en temps réel les réalisations et les projets de votre village.

L'ADMR de SAINT-GERMAIN-DU-BOIS est là pour répondre aux besoins de vos aînés mais aussi aux besoins de vos enfants.

Contact : 09.64.24.35.89.

ETAT CIVIL 2018 - 2019

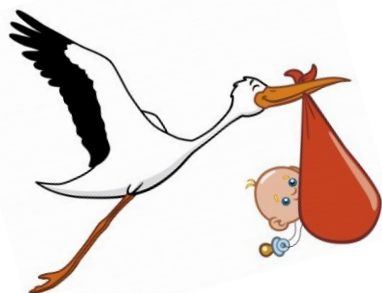


07 juillet 2018	Laurent COURTIN et Emillie ECHENIQUE
14 juillet 2018	Philippe MARTIN et Jacqueline MICHELIN
18 août 2018	Damien JEANNOT et Karine PLISSONNIER
25 août 2018	Armand HUMBEY et Laure FEVRE
15 sept. 2018	Mickaël HAURY et Cécile CHALUMEAU
13 avril 2019	Philippe CUOQ et Chantal SIEUW
22 juin 2019	David GAILLIARD et Audrey GOISNARD

*Baptême
Civil*



09 juin 2018	Ambre Marie BOROT
01 décembre 2018	Lilian Nathan Florent COLLOMB



20 janvier 2018	Augustyn MINEUR
03 février 2018	Arthur PRELY
13 février 2018	Lucienne HUMBEY
13 mars 2018	Inès JEANNOT
24 février 2019	Hugo Pierre DE SALENEUVE
24 mai 2019	Lycia LONGIN



Décès

25 février 2018	Denise RICHARD veuve PETITJEAN
07 juin 2018	Denise LAMARD veuve ROY
11 juin 2018	Pascal ROY
16 juin 2018	René PERRUSSOT
17 octobre 2018	Simone Marie MELIN veuve PETITJEAN
24 octobre 2018	Judith Rose KELLER épouse GUYOT
08 novembre 2018	Patrick GUILLOT
13 novembre 2018	Guy Ernest BRUNET
22 février 2019	Urs Peter WYSS
15 mars 2019	Christiane Liane Henriette DUCIMETIERE
31 mars 2019	Birgit LENDLE épouse NADIG